

REPARTITION DES SIGNATURES DE LA PÉTITION

Annexe I b

SUR LE TERRITOIRE ET FAVORABLE AU TRACÉ DE CONTOURNEMENT

St-Adolphe	St-Edmond	98	
	Presqu'île	13	
	Vézina	2	
	Whalen	4	
	Perdrière	2	
	Lepire	8	
	total		127
Talbot nord	Talbot nord	79	
	Paré	24	
	Ouellet	1	
	Raby	2	
	Montée des Cascendres	1	
total		107	
Talbot sud	Talbot sud	9	
	Ray-Par	2	
	des Clavets	1	
	McCune	4	
	Bouleaux	1	
total		17	
Tewkesbury	Tewkesbury & J,-Cartier	27	
	du Moulin	2	
	des Trois Lacs	2	
	des Monts	5	
total		36	
Mont Wright	Randonnée	18	
	Découverte	14	
	Touraine	4	
	Promenade	4	
	Escalade	7	
	Coulée	5	
total		52	
Vermont	Domaine & Bocage	6	
	du Lac	20	
	Adirondacks & Parc	3	
	Vermont	25	
	des Érables	14	
	de la Montagne	2	
	Belmont	6	
	Bois Francs	1	
	du Sentier	2	
	Chantrerie	5	
	Craig	1	
Bois Joli	2		
total		87	
1re Avenue	1re Avenue	165	
	Frank Corrigan	3	
	Harfand des Neiges	2	
	des Chalets	1	
	des Pignons	15	
total		186	
Centre de ski	des Appalaches	1	
	des Alpagnes	2	
	de la Corniche	2	
	du Hibou	7	
total		12	
Village	Crawford	7	
	Colline	5	
	Harvey	1	
	Rivière	18	
	des Grands Ducs	12	
	de l'Église	1	
total		44	
Grande Ligne	Grande Ligne	2	
	McKee	3	
total		5	
Autres			5
Transporteurs			7
Total			685
Extérieur de Stoneham	38		38
Grand total			723

Comparaison des impacts (km 60 à 84)

	Variante dans l'axe du boul. Talbot	Variante en contournement
--	-------------------------------------	---------------------------

→ Milieu biophysique

Déboisement	91 hectares	120 hectares
Déboisement (mont Wright)	1,7 hectare gain de 8 ha (gain net de 6 ha)	3,7 hectares gain de 10 ha (gain net de 6 ha)
Habitat faunique	Barrière existante	Nouvelle barrière pour la faune
Habitat du poisson	4 traverses	2 traverses

→ Milieu biophysique

Pertes en Milieux humides	0,45 hectare	Aucune perte
Réservoir d'eau potable Ville de Québec	Bassins plus difficiles à implanter (secteur camping)	Espace suffisant pour les bassins

→ Milieux humain et visuel

Acquisitions	160 bâtiments	89 bâtiments
Nombre de lots touchés	365 lots	250 lots
Diminution du bruit (après mesures)	237 résidences	350 résidences
Augmentation du bruit (après mesures)	44 résidences impacts faibles	13 résidences impacts faibles
Intégration visuelle de l'infrastructure	Plus visible pour les riverains route 175	Plus visible dans le paysage en général
Gestion de circulation (pendant les travaux)	Beaucoup de perturbations	Très peu de perturbations

→ Coûts de l'autoroute

Coûts	137 millions \$	125 millions \$
--------------	------------------------	------------------------

Source : Transport Québec

Projet priorisé par les citoyens 

La future autoroute 73... sur le boul. Talbot ? Non, jamais!

Soirée d'informations organisée par les citoyens

Pour la défense du tracé initial, révisé, présenté en avril dernier
par le ministère des Transports du Québec.

On vous attend à la Chapelle de St-Adolphe (1128 rue St-Edmond)
le dimanche 5 décembre 2004 à 19h30.

Saviez-vous que :

Le tracé d'un boulevard urbain à quatre voies « dans l'axe »
du boulevard Talbot aura comme effets négatifs de :

- Forcer plus de **200 citoyens-propriétaires** à être expropriés et à quitter les lieux pour un avenir incertain ;
- Obliger des centaines d'automobilistes à emprunter régulièrement la **1^{re} avenue** qui est sinueuse et étroite, représentant un haut risque d'accidents ;
- Détériorer la qualité de vie des résidents de St-Adolphe et du boul. Talbot en les isolant du centre de la ville de Stoneham.

On pourrait allonger cette liste sur les conséquences néfastes qu'entraînerait
la construction d'un boulevard urbain dans l'emprise de la route 175.

À la lumière de ces faits, il est urgent d'agir tous ensemble !

Plus que jamais, il est temps
de prendre la situation en
main :

- Pour défendre nos droits
- Pour protéger nos acquis
- Pour sauver nos maisons

À l'ordre du jour

- 1- Nos objectifs ;
- 2- Présentation des tracés et des impacts ;
- 3- Informations sur les audiences publiques ;
- 4- Actions et interventions à venir ;
- 5- Signature de la pétition.

On vous attend en grand nombre !

Regroupement de citoyens de Stoneham

Visitez votre site Internet à
www.autoroutestoneham.com

M. le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Madame la directrice générale,
Monsieur le secrétaire-trésorier,
Chers amis.

Nous sommes réunis ce soir, en cette St-Valentin, car nous voulons amener nos élus municipaux et la direction générale dans l'autoroute de contournement et voici pourquoi :

- 1) Même si les rues Paré et Ouellet sont épargnées dans un nouveau tracé, l'axe demeure du mont Wright jusqu'à l'entrée de St-Adolphe, faisant ainsi disparaître le boulevard Talbot, nous devons centrer nos efforts, avec vous les élus, pour éliminer totalement cette option.
- 2) Le boulevard Talbot doit demeurer une des voies privilégiées d'accès du Sud jusqu'au Nord pour faciliter les liens et la communication entre les citoyens des Cantons-Unis;
- 3) Le tronçon du boulevard Talbot du mont Wright jusqu'à l'entrée de St-Adolphe est une zone très sensible au point de vue environnemental. Nous savons tous que dans ce secteur, la rivière des Hurons longe ce boulevard ainsi que la rivière Noire. Il ne faut donc pas qu'une route à quatre voies se rapproche davantage de ces cours d'eau. Soyons plus vigilants pour ce type de construction que pour les constructions de bâtiments domiciliaires ou commerciaux. De plus dans cette zone, il y a des marais à protéger. Devenant une route locale peu achalandée, cette zone sera plus protégée et reprendra ses droits. Comme la plupart des citoyens de notre municipalité sont des amoureux de la nature, nous voulons protéger cette zone.
- 4) Les hurlements incessants des poids lourds diminueront pour les résidents de la 1^{re} avenue et du village uniquement dans le tracé de contournement. Comme la 1^{re} avenue domine, même avec des murs anti-bruits sur la route à quatre voies passant sur le boulevard Talbot, les citoyens ne seront pas tranquilles. Le phénomène de l'écho continuera de se charger de transporter les bruits vers la 1^{re} avenue et le village. Il faut donc éloigner la route à quatre voies divisées vers l'est dans le contournement. Tout cela pour un développement durable.
- 5) Nous sommes des Cantons-Unis, il faut donc conserver ce lien naturel (le boulevard Talbot) avec les différents secteurs de la municipalité et cela particulièrement avec le centre du village de Stoneham. La 1^{re} avenue doit acquérir son calme et sa tranquillité.
- 6) Le boulevard Talbot en restant intègre deviendrait une route facilitant la circulation en cas d'accident majeur qui bloquerait complètement ou partiellement l'autoroute.
- 7) De plus, le boulevard Talbot doit répondre à une vocation récréo-touristique. Cette artère locale donne accès à plusieurs installations ou entreprises récréo-touristiques. Mentionnons les suivantes :
 - Mont Wright
 - Camping Stoneham 5 étoiles
 - Le Refuge de St-Adolphe, activités sportives
 - Le Domaine de St-Adolphe
 - Auberge, pisciculture et cabane à sucre de la Ferme St-Adolphe
 - La truite du Parc
 - Dépanneur et Station service J.-E. Côté
 - Restaurant Le Relais du Nord
 - Auberge le Toit Rouge
 - Le Parc de la Jacques-Cartier
 - Auberge du Jeune Voyageur
 - Le Francinette

- 8) Le mont Wright doit continuer d'être accessible par le boulevard Talbot que ce soit du nord ou du sud. Pour en respecter l'environnement, il faut demander et exiger du gouvernement un tunnel pour accéder facilement à la forêt ancienne du mont Wright. Il faut éloigner suffisamment cette route à quatre voies du boulevard Talbot, suffisamment pour reconstruire le stationnement entre les deux routes. De plus, l'éloignement de l'autoroute de contournement permettra de sauvegarder les quelques résidences le long du boulevard Talbot dans ce secteur.
- 9) La largeur actuelle du boulevard Talbot permettrait l'aménagement d'une voie cyclable du centre ville de Stoneham jusqu'au Parc de la Jacques-Cartier, ce serait une piste agréable et sécuritaire rejoignant un des projets de la municipalité.
- 10) Il faut éviter l'expropriation du plus grand nombre possible de résidents du boulevard Talbot. la qualité de vie durable pour les citoyens le long du boulevard Talbot et des rues adjacentes doit se situer au premier plan, voilà pourquoi il n'y a pas d'autres solutions que l'autoroute de contournement.
- 11) Pour assurer une autoroute bien située pour les 50 prochaines années à venir, il faut privilégier le contournement car les milliers de camions lourds passant chaque jour seront en croissance avec les années futures.
- 12) Pour ne pas refaire l'erreur d'un conseil municipal du côté de Montréal qui s'était battu pour garder l'autoroute dans leur ville et qui font tout maintenant pour s'en débarrasser.....mais avec beaucoup de difficulté à cause des finances publiques restreintes.
- 13) Vous êtes nos élus, oui et vous devez écoutez vos citoyens, tous les gens que nous rencontrons (9/10) sont surpris et déçus de votre position favorisant l'autoroute dans l'axe du boulevard Talbot.
- 14) Une perte de citoyens est lourde de conséquence. Les expropriés ne voudront pas tous rester ici. C'est une perte importante même au niveau scolaire.

Avec ces quatorze (14) arguments, nous voulons vous dire ce soir que le Regroupement de citoyens souscrit entièrement aux PRINCIPES QUI MOTIVENT L'ACTION ET LA RÉFLEXION contenu dans un document promotionnel de la MRC que tous les citoyens ont reçu tout dernièrement, il s'agit :

- i) Le développement durable et intelligent;
- ii) Le respect de l'individu à tous les niveaux;
- iii) Le respect de la qualité de notre environnement;
- iv) La transparence des actes

Chers élus, nous vous demandons d'adopter une résolution dès ce soir pour choisir le tracé de contournement. Nous voulons travailler avec vous pour bonifier ce tracé et finaliser ce dossier.

Merci!

Georges Legendre, président du Regroupement de citoyens de Stoneham, 14 février 05

Charlesbourg, le 3 mai 2005

Madame Monique Gélinas
Service de la coordination et du soutien aux commissions
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Réponse à la question de Pierre Gravel, citoyen de Stoneham-et-Tewkesbury, concernant le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les km 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury / Projet n° : 20-3972-9902
N/Réf. : 20050503-13

Madame,

Monsieur Pierre Gravel, citoyen de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, nous a contactés le 28 avril dernier pour nous demander quels sont les lots forestiers qui seront accessibles directement de la route à quatre voies séparées entre les kilomètres 60 et 75.

Les lots identifiés ci-dessous sont ceux qui ne semblent pas être accessibles autrement que par la route à quatre voies séparées. Cette liste ne comprend pas les lots qui sont adjacents à la nouvelle route et qui pourraient être accessibles par un autre chemin. Cette liste est donc préliminaire puisque nous n'avons pas rencontré les propriétaires de lots touchés par le projet.

Lors de la réalisation des plans et devis, le Ministère rencontrera tous les propriétaires de lots touchés pour convenir avec eux de la localisation d'un accès sécuritaire. Nous pourrons alors savoir quels sont les lots qui auront accès directement à la nouvelle route.

Voici la liste préliminaire des lots forestiers qui auraient un accès à la route à quatre voies séparées (du sud vers le nord) :

1 827 079
1 827 078
2 110 291
1 827 187
1 827 186

475, boulevard de l'Atrium, 4^e étage
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9
Téléphone : (418) 643-1911
Télécopieur : (418) 646-0003
www.mtq.gouv.qc.ca

Madame Monique Gélinas

- 2 -

2005-05-03

1 827 185
1 827 184
1 827 183
1 827 197
1 827 199
1 828 123 ?
1 828 124
1 828 538
2 110 352
1 826 794
1 826 795
2 228 156
1 828 408
1 828 409
1 828 663
2 228 161
345 Ptie
362 Ptie
363 Ptie

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Claude Sirois à la Direction de la Capitale-Nationale, au 380-2003, poste 2250.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du Service des inventaires
et du plan,



CLAUDE STEVENS, ing.

CS/CS/dg

c.c. : M. Pierre Gravel, Stoneham-et-Tewkesbury
M. Luc Bergeron, ing., directeur, Direction de la Capitale-Nationale
M. Denis Vaillancourt, ing., Service des inventaires et du plan

p.j.

Nom des propriétaires des lots
Forestiers qui auraient un accès
À la route à quatre voies séparées

# lots	Zonage	Nom propriétaire
1827079	RFC 111	Aldée Beaumont
1827078	RF 112	Jean Speth
2110291	RF 302	Jacques Bisgras
1827187 1827183	RF 302	Alexander Hayward
1827186	RFH 304	Chantal Landry
1827185	RFH 304	Collin Smith
1827184	RF 302	Gérald Hayward
1827197	RF 302	Johanne St-Clair
1827199	RFH	Luc Plamondon
1828124	RFH 307	Ovide Ouellet
1828538	RFH 314	Fernand Tremblay
2110352 1826794 1826795	RFH	Pierre Gravel
2228156		Domptar
1828408	RFH 314	Yvan & Denis Alain
1828409	RFH 314	J.-E. Côté
1828663	RFH 314	François Dufour
2228161		Domptar

RH : Récréo-forestier

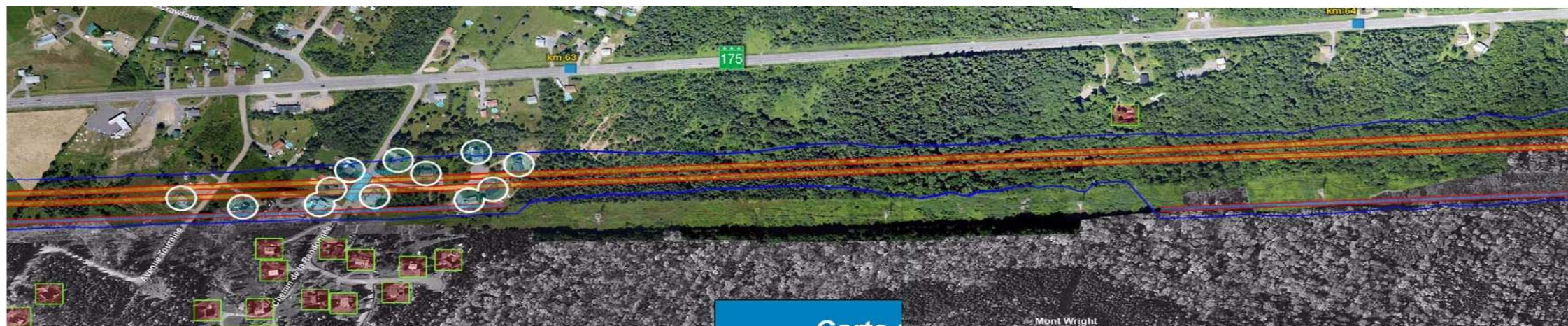
RFH : Récréo-forestier habitation

RFC : Récréo-forestier commerce

Tableau des divers tracés

IDENTIFICATION DU TRACÉ	CONTOURNEMENT expropriations ou acquisitions	AXE expropriations ou acquisitions
Avril 2004 MTQ	78	
Novembre 2004 période d'information BAPE	89	160
Février 2004 MTQ Portes Ouvertes	89	~109
Avril 2005 Audiences publiques	89	?
Proposition du Regroupement Combinaison avril 2004 et avril 2005	80	X

Tracé d'avril 2004



Tracé d'avril 2005



Les ruines sont à l'extérieure de l'emprise de la route à quatre voies dans les deux situations